



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

AVIS D'ÉVÉNEMENT

Mes Premiers Jeux 2019 ou 2020

- Nom de la Région

PRÉSENTÉ PAR

**Club hôte ou
Région hôte**

DU : Date de début

AU : Date de fin

SANCTION : Émise par Patinage Québec

Sanctionnée par Patinage Québec

**Ces événements s'adressent seulement
aux patineurs de moins de 12 ans**



Détail de sanction – MES PREMIERS JEUX 2020

La **Nom Région Hôte** **ANNONCE LA TENUE DE MES PREMIERS JEUX 2020** - **Nom de la région**

Dates : **Date de début de l'événement** au **Date de fin de l'événement**

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région : **nom de votre région**.

Gestionnaire de compétition : **Nom du responsable de la compétition** (Si différent du Président)

Téléphone : **No de téléphone** Courriel : **Courriel**

Président(e) comité organisateur : **Nom du responsable de la compétition**

Téléphone : **No de téléphone»** Courriel : **Courriel**

Représentant(e) technique : **Nom Représentant(e) Technique**

Spécialiste de données en chef : **Nom Spécialiste de Données en Chef**

Spécialiste de données informatiques : **Nom Spécialiste de Données Informatiques**

PATINAGE QUÉBEC N^o DE SANCTION : Émise par Patinage Québec

NOM DE L'HÔTE : **Nom du Club ou région Hôte**

SITE INTERNET : **www.site.du Club ou de la région hôte**

COURRIEL : info_cpaourégion@courriel.qc.ca

TÉLÉPHONE : **No de téléphone pour information**

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

L'événement se tiendra à :

GLACE 1

Nom Aréna et/ou Glace Principale
123, rue Adresse complète
Ville (Qc) Code Postal

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **Glacé 1** : 85' X 185' ; 85' X 200' (STANDARD LNH), 100' X 200' (Olympique) ; ou Spécifiez

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région hôte et le club Hôte et l'équipe bénévole n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

Le comité organisateur doit assurer la sécurité et les premiers soins toute la durée de l'événement.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Aucune restriction.

6. Inscription

Postale : Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin.

Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être **oblitérés ou reçus** au plus tard le **date limite sélectionnée** à l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable
Nom du Club
Adresse postal de paiement
Ville (Qc) Code postal

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Ou

Internet : Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : [Lien Internet pour inscription en ligne](#)

Date limite : [date limite](#)

****Si vous souhaitez que les inscriptions vous soient acheminées groupées par club, veuillez l'indiquer sur votre formulaire d'inscription et prévoir un espace pour que le club inscrive une date limite antérieure à la vôtre.**

7. Mode(s) de paiement : Sélectionnez vos types de paiement acceptés

- ✓ Carte de Crédit;
- ✓ Paypal;
- ✓ Chèque ou mandat poste;
- ✓ Chèque de club seulement;
- ✓ Transfert bancaire via courriel : Courriel

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de [Nom pour le compte bancaire](#) et datés **au plus tard le** [Date limite sélectionnée](#). À l'adresse suivante :

[A/S Nom du responsable](#)
[Nom du Club](#)
[Adresse postal de paiement](#)
[Ville \(Qc\) code postal](#)

Aucun chèque postdaté après le [Date limite sélectionnée](#) **ne sera accepté.**

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Frais administratifs de [Sélectionnez montant ou pourcentage](#) seront retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Des frais de [Sélectionnez les frais applicable pour NSF](#) seront appliqués sur les chèques sans provision.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscriptions

[\\$\\$](#) par événement Étape Patinage Plus

[\\$\\$](#) par événement Équipe Patinage Plus

9. Date limite d'évaluation d'étapes

La date limite d'évaluation d'étapes est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

➤ [Le système de Norme de Performance.](#)

11. Musique

Musique d'ambiance fournie par le club hôte. (Voir Renseignements techniques)

12. Accréditation des patineurs

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve

13. Accréditation des entraîneurs

PROCÉDURES

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions. Pour visualiser le tableau indiquant le niveau demandé, voici le lien : [Politique d'accréditation.](#)

Entrée Gratuite

Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec ou de votre section.

Entrée permise – Frais de 15 \$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec ou de votre section;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
- Vous présentez une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire, ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste, vous devrez présenter :

- Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET/OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
 - Présenter les documents suivants :
 - Preuve que vous êtes membres de Patinage Canada pour la saison en cours;
 - Preuve de certification;
 - Carte valide de premiers soins;
 - Preuve que le BackCheck est à jour;
 - Preuve que le cours « Respect et sport » est à jour;
 - Preuve que vous avez fait le cours en ligne « Code d'éthique »;

*** Les entraîneurs ne présentant aucune preuve de l'une des façons énumérées plus haut devront trouver une façon de le faire avant d'obtenir leur accréditation ou devront se faire remplacer auprès de leurs athlètes

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse, le couple ou l'équipe, seront admises au niveau de la glace.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'entraîneur VALIDE avec photo. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).

- Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle)

La personne en charge de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

14. Frais d'admission

12 ans et Plus : \$

5 ans et moins : \$

Plus de 65 ans : \$

Chaperon : \$

6 à 11 ans : \$

Passeport 3 jours : \$

Ou Admission générale Gratuite

Les patineurs **ou** Les patineurs et leur Chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation

15. Chaperons

Tous les patineurs pourront être accompagnés d'un chaperon seulement dans la chambre des patineurs.

Types de chaperon :

- ✓ Directrice école de patinage plus
- ✓ Assistantes de programme
- ✓ Membre féminin de la famille du patineur

***Voir liste à l'accréditation des patineurs**

16. Prix

a) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Un trophée sera remis **ou** Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Spécification :

18. Horaire de la compétition (Sélectionnez un seul mode de diffusion)

Un horaire provisoire sera Disponible sur le site Internet **ou** Transmis au club **ou** Transmis aux entraîneurs **ou** Transmis aux participants après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour toutes les catégories, les groupes seront formés par âge, selon les règlements de Patinage Canada.

20. Vidéo

Vidéo disponible sur place **ou** Non Disponible.

21. Photos

Photos disponibles sur place **ou** Non Disponibles.

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place **ou** Il n'y a pas de Casse-croûte.

23. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Nom de l'hôtel

Adresse

Ville (Qc) Code Postal

No téléphone

Courriel :

Code pour rabais :

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

[Guide de référence Sport Québec](#)

Tous les événements du volet Patinage Plus se dérouleront par circuit et les patineurs exécuteront leur performance sur une musique imposée. Les musiques peuvent être téléchargées sur le site de Patinage Québec dans la section sécurisée.

La trousse technique Patinage Plus de Patinage Québec doit être consultée pour chaque événement afin de connaître les circuits imposés et les éléments, les normes de performance et les musiques imposées.

Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au circuit.

Les patineurs peuvent être accompagnés par un entraîneur ou un assistant de programme.

L'entraîneur ou l'assistant de programme peut faire un tour de circuit avec le patineur durant la période d'échauffement.

Le port du casque est obligatoire pour les patineurs des étapes 2, 3 et 4.

SYSTÈME D'ÉVALUATION

- Le système de **Norme de Performance**.

ADMISSIBILITÉ – ÉVÉNEMENTS INDIVIDUELS

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus ou Patinage STAR auprès de Patinage Canada, mais aucun test ou partie de test du programme STAR ne peut être réussi (danse, habiletés ou style libre).

Les patineurs peuvent recevoir des cours privés ou semi-privés avec des entraîneurs professionnels ou seulement des cours de groupe patinage plus avec assistant de programme.

Le patineur ne doit avoir réussi aucun test de patinage STAR.

PATINEURS EN SIMPLE

✓ FILLES

✓ GARÇONS

• ÉTAPE 2

Étape : Ne pas avoir réussi plus que l'étape 2.
Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

• ÉTAPE 3

Étape : Avoir réussi l'étape 3, mais pas plus.
Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

- ❖ Une musique de fond est permise durant les épreuves.

ADMISSIBILITÉ – ÉVÉNEMENTS ÉQUIPES

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les patineurs doivent être inscrits Patinage Plus ou Patinage STAR auprès de Patinage Canada, mais aucun test ou partie de test du programme STAR ne peut être réussi (danse, habiletés ou style libre).

Les équipes doivent être composées d'au moins 4 patineurs, mais d'un maximum de 7 patineurs. Chaque patineur sera autorisé à faire un maximum de deux éléments.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.

Chaque élément sera exécuté une seule fois.

- **ÉQUIPE - ETAPE 2**

Étape : Avoir réussi l'étape 2, mais pas plus.

Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **ÉQUIPE - ETAPE 3**

Étape : Avoir réussi l'étape 3, mais pas plus.

Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **ÉQUIPE - ETAPE 4**

Étape : Avoir réussi l'étape 4, mais pas plus.

Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **ÉQUIPE - ETAPE 5**

Étape : Avoir réussi l'étape 5, mais pas plus.

Âge : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

❖ Une musique de fond est permise durant les épreuves.

AUCUN AJOUT D'ANNEXES POSSIBLE